



Déclaration Liminaire CTS du 28/06/22

Madame la Présidente, pour ce premier CT en votre présence,
le SLP FO JUSTICE vous souhaite la bienvenue en tant que chef d'établissement
de notre emblématique CP Marseille !

Nous vous souhaitons également beaucoup de courage et nous comptons sur vous
pour reconstruire et remettre dans le bon ordre tout ce qui a été détruit ou déplacé
par les directions qui se sont succédé !

Pendant de nombreuses années, le CP Marseille a été victime
d'un pouvoir « **DICTATORIAL** » et de « **MALTRAITANCE** » envers tout le personnel !

Mais malheureusement revenu en **FORCE** avec certains dirigeants encore présents
dont les seuls maîtres-mots qu'ils veulent faire renaître sont :

**« SUSPICIONS ! DISCRIMINATIONS ! ABUS DE POUVOIR !
DICTATURE ! SANCTIONS ABUSIVES !
AFFECTATIONS DE COMPLAISANCE !
ENTRAVES SYNDICALES !**

**INTERPRÉTATION DES NOTES OU DÉCRETS « SAUCE BAUMETTES »
FABRICATION D'ORGANIGRAMMES SANS VALEUR !
CRÉATION DE POSTES SANS APPORT D'EFFECTIF !**

FO JUSTICE CP Marseille ne cautionne pas et ne supporte plus ce management
« **IRRESPONSABLE** » pour lequel tout le monde a fermé les yeux !

L'Administration Pénitentiaire avec de telles méthodes ne doit plus s'étonner si les personnels
partent ailleurs ou s'ils démissionnent !

Les personnels ne peuvent pas continuer à venir travailler avec la peur permanente
d'être sanctionnés, sans raisons concrètes !

FO JUSTICE CP Marseille demande une nouvelle fois un audit du bureau de l'organisation et
de la qualité de vie au travail contre ces méthodes discriminatoires
et les Risques Psycho-Sociaux liés !

Les Membres du CT FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE

